



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E177250

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2026

ÉDITÉ LE 12/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/09/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 842 369 324 00012

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5003900/L

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 135030800H001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 135030800H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : ABRIT ECO CONSEIL

1 ALLEE DE LA GRANDE EGALONNE
35740 PACE

Téléphone : 02 23 22 21 93

Portable : 07 81 61 89 04

Fax :

Site Internet : www.abrit-eco-conseil.fr

E-mail : abritecoconseil@gmail.com

Responsabilité légale :

BRICIER SAMUEL CO-GÉRANT / LEMOINE JEAN-FRANCOIS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	26/01/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/11/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	26/01/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	17/12/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.